



MODALITES CHAMPIONNAT SENIORS 30+ SAISON 2019-2020

Le championnat des Seniors 30+ est formé de 8 groupes repartis en 2 groupes Champions, 2 groupes Elites et 4 groupes normaux.

En cas d'égalité de points de 2 ou plusieurs équipes à l'intérieur du groupe, il sera procédé, pour déterminer le champion de groupe, les équipes promues, reléguées ou qui participent aux finales, de la façon suivante :

- a) le meilleur coefficient (points / nombre de matchs)
- b) le classement Fair-Play (points Fair-Play / nombre de matchs joués)
- c) la meilleure différence entre les buts marqués et les buts reçus
- d) le plus grand nombre de buts marqués

Si les prescriptions mentionnées ci-dessus ne suffisent toujours pas à désigner le champion de groupe, les équipes à promouvoir, reléguer ou qui participent aux finales, un tirage au sort sera effectué.

SENIORS 30+ - GROUPES CHAMPIONS – TITRE & RELEGATION

Pour l'attribution du titre de Champion Vaudois, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque groupe seront qualifiées pour disputer les finales selon modalités à établir ultérieurement.

Les 2 dernières équipes de chaque groupe seront reléguées dans les groupes Elites.

SENIORS 30+ - GROUPES ELITES – PROMOTION & RELEGATION

Les 2 premières équipes de chaque groupe seront promues dans les groupes Champions (promotion obligatoire).

Les 2 dernières équipes de chaque groupe seront reléguées dans les groupes normaux.

SENIORS 30+ - GROUPES NORMAUX - PROMOTION

La première équipe de chaque groupe sera promue dans les groupes Elites (promotion obligatoire).

MODALITES CHAMPIONNAT SENIORS 40+ SAISON 2019-2020

Le championnat des Seniors 40+ est composé de 4 groupes.

En cas d'égalité de points de 2 ou plusieurs équipes à l'intérieur du groupe, il sera procédé, pour déterminer les équipes qui participent aux finales, de la façon suivante :

- a) le meilleur coefficient (points / nombre de matchs)
- b) le classement Fair-Play (points Fair-Play / nombre de matchs joués)
- c) la meilleure différence entre les buts marqués et les buts reçus
- d) le plus grand nombre de buts marqués

Si les prescriptions mentionnées ci-dessus ne suffisent toujours pas à désigner l'équipe classée à la 1^{ère} place du groupe, un tirage au sort sera effectué.

Pour l'attribution du titre de Champion Vaudois, les équipes classées 1^{ère} de chaque groupe seront qualifiées pour disputer les finales selon modalités à établir ultérieurement..

MODALITES CHAMPIONNAT SENIORS 50+ SAISON 2019-2020

Le championnat des Seniors 50+ est composé de 3 groupes.

A la fin de la saison, l'équipe classée à la 1^{ère} place de chacun des 3 groupes est qualifiée pour disputer une poule finale en vue de l'attribution du titre de Champion Vaudois seniors 50+.

En fin de championnat, une fois toutes les rencontres disputées, s'il devait y avoir égalité de points entre 2 ou plusieurs équipes du même groupe, il sera procédé de la façon suivante afin de déterminer l'équipe la mieux classée :

1. Le meilleur coefficient (points / nombre de matchs)
2. Le classement Fair-Play (points Fair-Play / nombre de matchs joués)
3. La meilleure différence entre les buts marqués et les buts reçus
4. Le plus grand nombre de buts marqués

Si les prescriptions mentionnées ci-dessus ne suffisent toujours pas à désigner l'équipe la mieux classée de chaque groupe, un tirage au sort serait effectué.

Des directives spécifiques seront établies ultérieurement pour cette poule finale.

MODALITES COUPE VAUDOISE SENIORS SAISON 2019-2020

Seules les équipes inscrites dans les délais participent à la Coupe Vaudoise.

Les matchs sont fixés le lundi soir. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le club recevant.

Les matchs sont d'une durée de 2x40 minutes (30+), 2 x 35 minutes (40+) et 2 x 30 minutes (50+). En cas d'égalité, il sera procédé directement aux tirs au but, selon le règlement de jeu (RJ).

Les vainqueurs de la Coupe Vaudoise participeront à la Coupe Suisse saison 2020-2021.

Les matchs de la Coupe Vaudoise comptent comme matchs officiels selon règlement de jeu.

ACVF – commission des compétitions – Juillet 2019